

PRÉFET DE L' AISNE

*Sous-préfecture de Château-Thierry
Pôle Politiques Publiques*

CHATEAU THIERRY le 12 décembre 2019

RECTIFICATIF

Compte-rendu de la Commission de Suivi de Site du 6 décembre 2019 du syndicat VALOR' AISNE à GRISOLLES

La réunion est présidée par Madame Natalie WILLIAM, sous préfète de CHATEAU THIERRY.

Personnes présentes :

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES :

- M. PARADOWSKI, Maire de GRISOLLES
- M. LEVEQUE, Maire de ROCOURT
- M. POIGNANT, Conseiller Municipal de EPAUX-BEZU

REPRÉSENTANTS DE L'EXPLOITANT :

- M. Eric DELHAYE, Président de VALOR' AISNE
- M. RIGAUD – Vice-président VALOR' AISNE
- M. LITTIÈRE – Directeur Général de VALOR' AISNE
- Mme PETIT, ingénieure VALOR' AISNE
- M. WALKOWIAK, délégué du syndicat VALOR' AISNE
- Mme DE VOS, directrice d'unité opérationnelle Sud Aisne VALNOR

REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

- M. LEURS, de l'association «Vivre à Grisolles »
- Mme PREVOST, de l'association «Vivre à Grisolles »

REPRÉSENTANTS DES SERVICES DE L'ÉTAT :

- Mme WILLIAM, sous préfète de CHATEAU THIERRY
- Mme PARMENTIER, sous préfecture de Château-Thierry
- Mme DUMINY – DREAL Hauts-de-France
- M. WUILLEMAIN – DREAL Hauts-de-France

Ordre du jour:

- 1) Approbation du compte-rendu de la CSS du 11 juin 2019
- 2) Bilan d'activité de Valor'Aisne
- 3) Actions de la DREAL
- 4) Questions diverses

Madame la sous-préfète ouvre la séance par un tour de table des personnes présentes.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA CSS DU 11 JUIN 2019

Le compte-rendu de la précédente réunion de la Commission de Suivi de Site n'appelle pas de remarques particulières.

Toutefois, M. LEURS, de l'association «Vivre à Grisolles », souhaite que les sujets évoqués lors des CSS précédentes soient spécifiquement inscrits à l'ordre du jour pour être débattus et mieux apprécier leur état d'avancement.

Madame la sous préfète accepte cette proposition mais précise que pour cette commission les questions seront évoquées lors du point 4 de l'ordre du jour.

Le compte-rendu de la précédente CSS est approuvé.

2 – PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE VALOR' AISNE (PIECES JOINTES)

Mme DE VOS présente le bilan d'exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux depuis la dernière CSS.

Mme PETIT complète les présentations par des points plus techniques, s'agissant notamment du fonctionnement des débitmètres et des piézomètres.

L'exploitant fait notamment part des difficultés rencontrées avec le dispositif de comptage de gaz, imposé par la réglementation. Le seul modèle homologué a été installé, mais n'est pas fiable (problèmes de condensation). L'ancien compteur (non homologué) est maintenu afin d'assurer la continuité des mesures.

Concernant la communication du site, Valor'Aisne a mis en place différents outils : diffusion de bulletins d'information sur la plateforme web du jury de nez, flyers. Il est rappelé la nécessité d'inciter les riverains à alimenter le site web.

3 – PRÉSENTATION DES INSPECTIONS ET DES ACTIONS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT (PIECE JOINTE)

M. WUILLEMAIN rappelle les missions de la DREAL et présente le bilan des actions de l'inspection depuis la dernière CSS.

L'échéance fixée à VALOR'Aisne pour la gestion de ses lixiviats dans l'alvéole n°6 court jusqu'en février prochain.

Un bilan sur le fonctionnement du bio-corridor doit pouvoir être présenté par VALOR'Aisne mi 2020.

Les représentants de l'association «Vivre à Grisolles » relèvent que la baisse du nombre de signalements sur la plateforme web ne signifie pas que tous les problèmes d'odeurs sont réglés mais plutôt la lassitude des riverains. Valor'Aisne propose d'organiser d'une part pour les populations des trois communes concernées des portes ouvertes et d'autre part une réunion des membres du jury de nez, en tout début d'année.

4- QUESTIONS DIVERSES

Une question est posée sur le fonctionnement de la mare recevant les eaux de ruissellement ; ce bassin est géré par VALOR'Aisne, qui veille à ce que les digues remplissent leur office ; l'empoissonnement de ce bassin est conseillé par l'un des membre de la CSS.

M. POIGNANT fait remarquer que la mare prévue dans le corridor écologique n'avait pas été réalisée. Il signale également que les villages environnants subissent une invasion de mouches en été et qu'il convient d'être attentif à ce problème.

Les représentants de l'association «Vivre à Grisolles » demandent si l'étude d'interprétation de l'état des milieux (IEM) évoquée plusieurs fois a été réalisée. Le suivi des lichens est notamment souhaité.

Mme PETIT fait part du retour d'expérience lors d'un colloque en juillet dernier, où une IEM a été réalisée durant 2 ans sur un site équivalent : aucun résultat probant n'a pu en être tiré. Mme DUMINY précise que la DREAL n'a pas écarté le principe de cette étude et note une réelle amélioration des condition d'exploitation du site. Elle rappelle cependant que la priorité fixée à VALOR'Aisne est de se mettre en conformité avec la gestion des lixiviats.

Mme PREVOST, de l'association «Vivre à Grisolles », souhaite être destinataire des réponses aux questions transmises en fin de séance de la CSS du 11 juin 2019 : VALOR'Aisne veillera à lui communiquer les réponses disponibles.

En l'absence de question supplémentaire, la réunion est close à 12H30.

La sous-préfete,

Natalie WILLIAM